

Compte Rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2021

Le 16 avril à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil.
Convocation du 08 avril 2021

Présents : Philippe Peyre, Annick Armand, Yolande Madiot, Lionel Boumier, Virginie Andrasi,
Mikael Maes, Pierre Gabriel, Jean Busch,

Absents : François Steenhout

Excusés

Procuration :

Ordre du jour

- Legs de différentes parcelles par deux donateurs
- Création d'un poste d'agent de maîtrise et d'agent administratif principal
- RIFSEEP
- Choix de prestataires chauffage
- Questions diverses :
 - Bulletin municipal et retour sur les Commissions
 - Contrat électricité
 - Adhésion au CAUE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 mars 2021

Le compte rendu du dernier conseil municipal vous a été adressé par mail le 15 mars 2021.
Aucune remarque écrite n'est parvenue en mairie, s'il n'y a pas de remarque en séance, je vous propose de l'approuver

Pour : 10 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

1 – Legs de différentes parcelles par deux donateurs :

Madame Christiane Gandillon et Monsieur Pierre Gabriel lèguent à la commune sept parcelles contiguës situées à L'Isle, dont les surfaces respectives sont de 3 041m² et 6 057m². Ne seraient à la charge de la commune que les seuls frais de notaire.

Délibération : accord à l'unanimité pour que maire et donateurs se rendent chez un notaire afin d'entériner ces legs.

2 – Création de poste d'agent de maîtrise et d'agent administratif principal :

Un poste d'agent de maîtrise est proposé pour Michelle Tolosano et un poste d'agent administratif principal est proposé pour Valérie Martin, postes qui correspondent à leurs

fonctions respectives .

Délibération et acceptation à l'unanimité des présents pour la création de ces deux postes.

3 – RIFSEEP

La décision précédente a été annulée et les conseils du Centre de Gestion ont été demandés pour qu'une estimation soit faite tenant compte du temps de travail de chaque agent et du niveau d'emploi de chacun. Le calcul du montant du RISEEP sera proratisé en fonction du temps de travail de chaque agent sur la base de 1200 € brut pour un temps complet sur le poste de Sabine Vaudremont et de 1100 € brut sur les postes de Valérie Martin et Michèle Tholosano. Délibération et accord à l'unanimité des présents sur ces propositions de calcul.

4 – Choix de prestataires chauffage/plomberie

La société Pascuito est actuellement le seul chauffagiste habilité pour la chaudière à plaquettes bois ; il convient donc de conserver sa prestation pour le chauffage communal. Concernant les problèmes récurrents de plomberie rencontrés à l'auberge en dépit de ses interventions, de l'absence de ramonage des chaudières fuel de l'auberge et de l'école, il est proposé de faire appel à l'entreprise Martinolli pour tous les travaux autres que chaudière-bois. La commune attend leurs propositions de devis respectifs avant décision.

5 – Questions diverses

- La société Avenir Elec est en dépôt de bilan ; contact a été pris avec l'électricien Damien Notario qui travaille d'ores et déjà avec plusieurs communes, afin de lui proposer la maintenance de notre éclairage public et celle de l'ensemble des installations électriques communales ; il lui est demandé un devis prévoyant 6 visites de nos installations par an.

- Adhésion au CAUE : cette société propose des aménagements d'ensemble pour les communes ; l'adhésion annuelle est de 100€/an. Leurs conseils seraient utiles pour l'aménagement du centre du village (place, fontaine...) , sachant qu'un projet d'ensemble peut être découpé en plusieurs tranches. Il est entendu que ce projet à construire sur le long terme ne pourrait avoir lieu que dans quelques années.

- Chemin de Peysson : sa réfection par le Département devrait avoir lieu cet été sans frais pour la commune. Suite à différentes réunions concernant les nuisances estivales dues à la surfréquentation des gorges de la Méouge, à la recherche de solutions palliatives et à la sensibilisation des maires de la vallée sur le problème d'un réel itinéraire bis lors de rencontres, une motion est en cours de rédaction, qui sera signée par tous, afin que le Département remette complètement en état cet itinéraire Peysson/Pomet et le gère en voirie départementale. Une interdiction aux véhicules > ou = à 3,5 tonnes est signalée.

- ADSEA : la fermeture du compteur d'eau a entraîné la vidange des bornes à incendie ; les plans demandés à la directrice, Mme Nicolas semblent introuvables, peut être aux archives ADSEA.. Elle ne semble pas informée qu'un terrain destiné aux sports apparaît en indivision avec la commune. Demande lui est faite de permettre l'accès au site pour remettre le compteur en eau et alimenter ainsi les bouches à incendie.

- Commissions : le compte rendu des commissions environnement et culture est fait en séance et leur mise en place sur site et panneau d'affichage est en cours ;

Fin des débats.

La séance est levée à 21h

Fin du Conseil Municipal

P / Le Maire

Philippe PEYRE

